



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



Impressum

Rédaction et coordination: Pascal Monney

Contributions: Valérie Canepa, Carolina Carvalho, Corinne Dettwiler, Jérôme Gratzl, Claire-Lise Paccaud, Olivia Rosenthal, Isabelle Thierry, Nicolas Wütrich

Réalisation graphique: Carmine Cioffi

Photos: Carmine Cioffi

Correction: Francine Eimann

Mai 2019. Tirage: 5000 exemplaires

Sommaire

Le mot du président. L'agilité et l'innovation au service des politiques publiques	5
Le « Répertoire », un concept plus que cinquantenaire et plus actuel que jamais!	6
L'activité de la répétitrice ou du répétiteur	8
L'éditorial du directeur	10
Focus sur l'Institution pour l'enfance (IPE) du Valentin à Lausanne	12
Les autres services du CVAJ	18
Le CVAJ, 4 priorités, 9 services	27
Association CVAJ	28
Comité et Direction générale	
Services du CVAJ	29
En partenariat : les 20 ans de Mobilet' et les 20 ans PEP	34

Le mot du président.

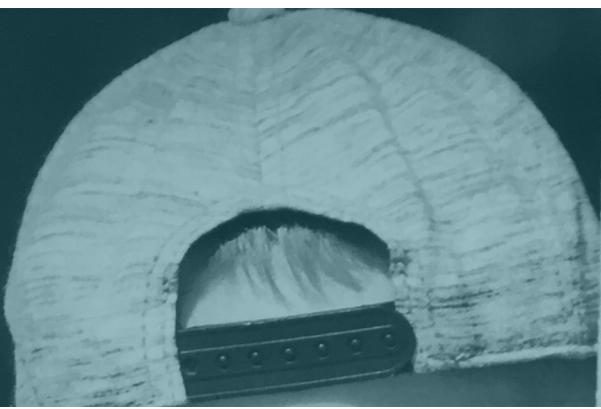
L'agilité et l'innovation au service des politiques publiques

En 1922, une association est créée sous le nom de « Secrétariat vaudois pour la protection de l'enfance » (SVPE). Cette association, qui prendra plus tard le nom de *Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ)*, est à l'origine de l'existence d'un « Office cantonal des mineurs », devenu par la suite le *Service de protection de la jeunesse*. Depuis lors, le CVAJ, qui fêtera bientôt ses 100 ans, joue un rôle de pionnier dans la conception et à la mise en œuvre de prestations d'aide à l'enfance, à la jeunesse et aux familles.

C'est ainsi que, à la fin des années 1930, le CVAJ, sur mandat de la Ville de Lausanne, ouvre le premier « Bureau d'orientation professionnelle », qui donnera naissance au fil du temps à l'actuel *Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP)*. Il en va de même pour plusieurs prestations désormais ancrées dans la loi sur la formation professionnelle telles que le préapprentissage ou les mesures de Transition Ecole-Métier (TEM), avec ses conseillers aux apprentis et ses intervenants socioprofessionnels. On pourrait citer encore nombre d'autres prestations dans le domaine de la petite enfance, de l'éveil culturel ou du soutien aux activités de jeunesse.

Le CVAJ est déterminé à poursuivre son action destinée à mettre sur pied des structures souples et adaptées en permanence à l'évolution constante des besoins, des attentes et des problématiques à dimension sociale dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation. Le présent rapport en fait l'état des lieux.

Gérard Dyens, président du CVAJ





Le « Répétitoire », un concept plus que cinquantenaire et plus actuel que jamais !

Quelle que soit la diversité des prestations que le CVAJ continue à créer, gérer et développer au travers des mandats que lui confient les pouvoirs publics, une de ses « marques de fabrique » résulte de la création, en 1961, d'un « Répétitoire », devenu par la suite le Service d'appuis scolaires (SAS).

Le concept résulte d'un mandat attribué par le Département de l'instruction publique, qui demande alors au CVAJ de mettre en œuvre et de gérer une prestation d'aide individualisée à des familles dont les enfants (élèves ou apprentis) ont besoin d'un appui à domicile pour faire face à des difficultés scolaires. Ce concept est fondé sur deux pôles : d'une part le « recrutement » de jeunes en formation bien scolarisés et d'autre part la demande de familles ayant besoin d'une aide scolaire individuelle pour leur enfant.

Aujourd'hui, malgré les structures collectives d'appui et de soutien mises en place dans les établissements scolaires, malgré les mesures spécialisées destinées aux enfants ayant des besoins particuliers et malgré les devoirs surveillés généralisés, le nombre de demandes du soutien scolaire à domicile n'a cessé de croître (3213 appuis individuels organisés par le CVAJ dans le canton du-

rant l'année scolaire 2017-2018). Ces demandes s'inscrivent notamment dans le contexte de l'augmentation du nombre de familles ne pouvant bénéficier des ressources du cadre familial élargi ou du voisinage : familles monoparentales, précarisées ou allophones, qui n'ont pas les moyens ou l'opportunité de recourir à des appuis sur Internet ou organisés dans le cadre d'écoles privées.

Tant les enseignants que les services sociaux, le SPJ ou les structures socio-éducatives ne s'y trompent d'ailleurs pas : ils conseillent souvent aux parents de recourir à cette aide bien connue. De nombreux professionnels concernés savent qu'un tel appui est à la fois précieux, modeste et peu coûteux pour les familles et la collectivité. Ils savent aussi qu'il est apprécié par de nombreux jeunes à la recherche d'un job et/ou d'une première expérience « professionnelle ». On ne compte plus le nombre de gymnasiens ou d'étudiants qui ont vécu cette expérience aussi utile qu'enrichissante d'un « coup de pouce » donné à des élèves et à leur famille.

La prestation qu'offre le SAS, dont le mandat sera prochainement redéfini avec ses principaux mandants et s'appellera bientôt Service d'aide à la scolarité, pourrait notamment s'inscrire de manière souple, complémentaire et décentralisée dans le cadre du désormais fameux « Concept 360° ». La mise en œuvre de ce concept, prévue sur trois ans par le Département de la formation, de la Jeunesse et de la culture (DFJC), débutera à la prochaine rentrée scolaire. L'objectif de cette vaste réorganisation de la prise en charge des élèves au sein des établissements scolaires et des jeunes en formation est en effet de « répondre aux besoins de tous les élèves ». Le SAS apportera peut-être ainsi sa contribution à cet édifice en construction !

Gérard Dyens, président du CVAJ
Juin 2019



L'activité de la répétitrice ou du répétiteur

La répétitrice ou le répétiteur offre un soutien individuel, adapté à la situation de l'enfant ou du jeune. Elle ou il se déplace généralement au domicile de la famille et consacre une heure entière à l'enfant dont elle ou il a la charge. Elle ou il n'est pas un professionnel mais, par son activité de gymnasien-ne ou d'étudiant-e, elle ou il connaît le système scolaire et peut aider l'élève à consolider ses acquis, à combler ses lacunes et à organiser son travail. Plus âgé -e et plus avancé -e dans ses études, mais sans attaché institutionnelle avec l'école, la répétitrice ou le répétiteur représente pour l'enfant ou le jeune une forme de « modèle », de tuteur, de « grand frère » ou de « grande sœur ».

Chaque demande de soutien individuel est analysée par le service, sur le plan scolaire et personnel avec l'élève et/ou ses parents. Une répétitrice ou un répétiteur est alors proposé, en fonction de ses qualifications, de son lieu de domicile et du profil correspondant le mieux à la situation. En fonction de sa disponibilité, la répétitrice ou le répétiteur se voit confier généralement entre un et cinq soutiens individualisés.

Le service d'aide à la scolarité du CVAJ dispose d'un vaste réseau de répétiteur -trice-s. Pour les gymnasien-ne-s ou les étudiant-e-s, qui constituent la grande majorité de ce réseau, ce travail d'aide et de soutien représente un des rares petits jobs pouvant être exercé quelques heures par semaine, parallèlement aux études. Cette activité, qui a lieu la plupart du temps dans le cadre familial de l'élève, a aussi une dimension formatrice : la répétitrice ou le répétiteur est en effet confronté -e à d'autres réalités que la sienne et se sent vite « responsable » de la progression de « son » élève. Souvent même, des liens

sont tissés avec l'élève et la famille, dans un espace intermédiaire personnalisé entre l'école et la famille, souvent rassurant et utile à l'élève, mais aussi aux parents parfois inquiets et démunis dans leurs rapports à l'institution scolaire.

La prestation est financièrement accessible : le Service d'aide à la scolarité du CVAJ pratique des tarifs raisonnables pour les parents ; des soutiens financiers sont possibles en fonction de la situation socio-économique de la famille.

**En 2017-2018, le CVAJ a traité 3213 dossiers d'appuis scolaires:
1665 filles et 1548 garçons.**

Trois quarts des appuis organisés par le CVAJ le sont pour des élèves de la scolarité obligatoire (2434), 8% pour les jeunes en formation professionnelle et 11% pour les gymnasien-ne-s.

Le Service d'aide à la scolarité du CVAJ collabore avec un réseau de plus de 1500 répétitrices et répétiteurs de formation et d'expérience diverses, principalement des étudiant-e-s qui ont besoin d'un petit job.

Le Service d'aide à la scolarité du CVAJ exerce son activité dans tout le canton de Vaud. Il a organisé, en 2017-2018, des appuis dans 232 communes vaudoises sur 318 (73%).

Le canton de Vaud par son Service de protection de la jeunesse (SPJ), la commune de Lausanne ainsi que d'autres communes du canton (en 2018, Bussigny-près-Lausanne, Cheseaux, Chexbres, Crissier, Ecublens, Epalinges, Gland, Le Mont-sur-Lausanne, Lutry, Moudon, Nyon, Préverenges, Prilly, Romanel, Saint-Sulpice et Vevey) ont contribué aux frais de fonctionnement du service, soit par le biais d'une subvention, soit par une participation par appui organisé pour un enfant habitant le territoire communal.

L'éditorial du directeur

Le projet de l’Institution pour l’enfance (IPE) du Valentin à Lausanne mis en exergue dans le présent rapport d’activité est représentatif de l’engagement du Centre vaudois d’aide à la jeunesse et au cœur de son activité. Mise en place en 2016, cette structure d’accueil offre une douzaine de places à des enfants dont les parents bénéficient de mesures d’insertion socioprofessionnelle.

En ce sens, une structure de ce type est une réponse aux objectifs définis en 2015 par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) : équité des chances pour les enfants et les jeunes – développement harmonieux et protection adéquate des enfants et des jeunes. Les lignes directrices de la politique cantonale de l’enfance et de la jeunesse adoptées par le Conseil d’Etat en 2018 s’inscrivent aussi dans ces objectifs auxquels s’est ajouté celui de l’implication des enfants et des jeunes dans la vie en société.

En 2018, l’IPE du Valentin a réalisé une exposition de photos portant sur le rêve des parents pour leurs enfants. L’ancienne cheffe du Service de prévoyance et de l’action, Mme Françoise Jaques, s’est aussi exprimée à cette occasion : « Je souhaite que tous les enfants, peu importe leur origine sociale, culturelle, et situation familiale, puissent grandir avec les mêmes chances de réaliser leurs propres rêves. »



Pour « réaliser ses rêves », il est ainsi primordial de pouvoir accéder aux prestations existantes quand il s'agit de trouver un relais pour un accueil, une aide pour développer un projet, un conseil pour entrer en emploi, un appui ou un accompagnement qui contribue à la réussite de sa scolarité ou de sa formation. C'est tout le sens de l'engagement du CVAJ en faveur des enfants et des jeunes du canton de Vaud, et sa contribution à l'équité des chances.

Pascal Monney, directeur du CVAJ

Focus sur l'Institution pour l'enfance (IPE) du Valentin à Lausanne

Le projet pilote IPE du Valentin a pris une forme concrète en automne 2016. Il s'adresse à un public pluriel qui nous a d'emblée invitées à penser l'accueil de la diversité et la promotion de l'égalité des chances.

L'IPE du Valentin est un lieu d'accueil de jour d'une capacité de 22 places pour des enfants âgés de 4 mois à 5 ans. Dix places sont réservées aux enfants du quartier, onze places sont offertes aux enfants dont les parents sont bénéficiaires du revenu d'insertion (RI), provenant de Lausanne et d'autres communes du canton de Vaud, suivant des mesures d'insertion socioprofessionnelle (MIS). La dernière place permet d'accueillir des enfants dont les parents, domiciliés à Lausanne, participent aux cours dispensés par la communauté d'intérêt pour la formation des adultes (CIFEA).

L'année 2018 était notre 3e année d'exploitation, elle a été marquée par la participation aux 20 ans de Partenaire Enfance & Pédagogie « PEP », et aux 10 ans du Réseau lausannois d'accueil de jour « Réseau-L ». Ces événements nous ont donné l'occasion de mettre en mots et en images ce que nous tentions de vivre au quotidien en termes d'accueil de la diversité, d'égalité des chances et de flexibilité. En effet, l'alternance entre la formation théorique et les stages demande une importante souplesse dans la gestion des places offertes aux parents en mesures d'insertion socioprofessionnelle.

Les familles accueillies à l'IPE du Valentin proviennent de toutes les couches sociales, le besoin d'un accueil de jour est le même pour tous, il se résume



“Elle est née ici, je pense que pour être égale avec les enfants suisses, la garderie c'est bien. Moi je suis étrangère, j'ai une autre culture.” Mahije, mère d'Eliza, 4 ans



“J'espère que Noor va devenir un caractère fort et atteindre ses aspirations. J'aimerais qu'elle se batte pour les droits des filles et des femmes. J'aimerais la voir devenir médecin.”

Saba, mère de Noor, 2 ans

en quelques mots : pouvoir compter sur un relais de qualité pour son-ses enfant-s afin d'être en mesure de s'investir dans son travail, ses études, ou son stage.

Cette mise en mots et en images de notre travail depuis deux ans s'est appuyée sur des rencontres significatives avec des intervenant-e-s extérieur-e-s venu-e-s nous écouter, nous questionner, nous aider à prendre du recul¹. Il est devenu clair que nous allions concentrer notre attention sur les retours des familles, parce qu'eux seuls pouvaient infirmer ou confirmer les représentations que nous avions de nos pratiques.

Convaincue de cette nécessité d'être à l'écoute des familles, l'équipe a mis en place des entretiens avec elles sur un mode convivial et facultatif afin de leur demander quels étaient leurs rêves pour leurs enfants. Echanger autour du rêve pour son-ses enfant-s nous semblait simple et abordable. Les éducatrices ont créé des espaces bienveillants pour évoquer sans contrainte ni censure les projets des familles. Le rêve abolit les limites, il est accessible à tous, il participe à l'expression de la créativité de tout être humain !

Voici les trois questions posées lors de ces entretiens avec les familles :

1. Quel rêve portez-vous pour votre enfant ?
2. Comment l'IPE du Valentin a-t-elle contribué à atteindre votre rêve de parents durant cette année ?
3. Quelle photo pourrions-nous prendre pour illustrer cette étape ?

Les questions 2 et 3 ramenaient à la réalité et nous permettaient de vérifier comment nos pratiques accompagnaient ou pas ces rêves de parents, tellement essentiels au développement des enfants.

Nous vous proposons ci-dessous un extrait des résultats des entretiens avec les mises en scène photographiques choisies par les parents et des citations provenant des entretiens.

Ces images soulignent que le rêve se décline en terme de qualité du moment présent, du sentiment de sécurité, du développement de l'identité : « Je rêve qu'elle ose s'exprimer »; de la satisfaction de constater les progrès de son enfant, de la confiance dans l'équipe éducative. Le rêve se dit aussi au travers des espoirs pour l'avenir de l'enfant, à l'école, dans la société suisse : « Qu'elle soit égale aux autres enfants suisses » ; ou dans un devenir

plus lointain : « J'aimerais qu'elle lutte pour les droits des filles et des femmes, j'aimerais la voir devenir médecin ».

« Il faut savoir se prêter au rêve lorsque le rêve se prête à nous », disait Albert Camus dans « Les Noces », (1938). En se prêtant au rêve avec les parents, les éducatrices sont entrées dans une forme d'écoute attentive qui a été une expérience significative, l'atmosphère de ces entretiens a ouvert des espaces pour dire et accueillir ce qui donne sens à la vie comme ce qui est difficile parfois. Ces échanges ont été le tremplin pour écrire un projet pédagogique que vous retrouvez sur notre site Internet www.ipevalentin.ch

Claire-Lise Paccaud, directrice de l'IPE du Valentin.

L'IPE du Valentin est une structure mise en place en 2016 par le CVAJ, mandatée par le Service d'accueil de jour des enfants (SAJE) de la commune de Lausanne et la Direction de l'insertion et des solidarités (DIRIS).

¹ Yves Loetscher, enseignant spécialisé, pédagogue, Antonela Vonlanten, consultante en équipe de l'éducation, Fabienne Guinchard, directrice de PEP, Petite enfance et pédagogie.

“Il a appris beaucoup de chose, il mange seul, chante, danse et dit quelques mots en français.” Lobsang Tsomo, mère de Tenzin Jamtse, 2 ans



Les autres services du CVAJ

Tremplin vers la vie active

Le cours Tremplin vers la vie active propose aux jeunes en fin de formation d'obtenir des informations utiles, des conseils pratiques et une aide adaptée pour la recherche de leur premier emploi. Il est composé de trois modules (bilan et projet professionnel, offre d'emploi, et entretien d'embauche) ainsi qu'une possibilité de suivi individuel et gratuit après le cours.

Des formateurs ayant une solide expérience des ressources humaines en entreprise et en techniques de recherche d'emploi partagent et transmettent leur expérience et parcours et permettent aux apprentis de faire des liens entre leurs compétences et les exigences du marché de l'emploi. La formation apporte ainsi un atout supplémentaire aux jeunes qui cherchent leur premier poste de travail.

Pour l'année scolaire 2017-2018, **160 interventions d'une demi-journée (3 périodes)** ont eu lieu: près de 2200 apprenti-e-s ont bénéficié des prestations des formateur-trice-s du CVAJ. Les interventions se sont déroulées au sein de 11 écoles professionnelles du canton : 78 ont eu lieu dans des classes d'apprenti-e-s (CFC), 76 auprès de jeunes en AFP, 6 en préapprentissage. Tremplin vers la vie active, c'est aussi un service individuel après le cours, gratuit et confidentiel, pour tous les jeunes qui le souhaitent : 83 jeunes ont bénéficié de ce coaching individuel en 2017-2018.

Le service Tremplin vers la vie active est subventionné par la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP).

Itinéraire vers l'emploi

Le CVAJ a développé la mesure Itinéraire vers l'emploi s'adressant aux jeunes primo-demandeurs qualifiés ou semi-qualifiés inscrits au chômage.

Le programme de formation personnalisé est élaboré lors du premier entretien individuel. Un itinéraire est défini avec les éléments prioritaires à renforcer. Il sert de fil rouge. A partir de la trame classique Bilan et projet professionnel – Offres et CV – Entretien d'embauche, Itinéraire vers l'emploi développe plusieurs autres aspects: confirmation de l'orientation, travail sur la motivation et l'image de soi, amélioration de l'organisation personnelle, préparation de démarches concrètes de recherche d'emploi.

1120 jeunes – 540 filles et 580 garçons – ont bénéficié de la mesure Itinéraire vers l'emploi entre début septembre 2003 et fin décembre 2018. Âge moyen des bénéficiaires de la mesure: 21,3 ans. Sur les 1120 jeunes bénéficiaires de la mesure, seuls 426 avaient réussi une formation avec CFC (38%); 132 avaient suivi un apprentissage sans obtenir leur CFC (12%); 78 jeunes provenaient de l'université ou d'une HES.

La mesure Itinéraire vers l'emploi faisait l'objet d'un contrat-cadre conclu entre le Service de l'emploi (SDE) et le CVAJ, et s'est terminée le 31.12.2018.

AccEnt

La mesure AccEnt accompagne des jeunes femmes et hommes qui ont atteint l'âge adulte sans avoir obtenu un certificat de formation postobligatoire et qui commencent une formation professionnelle. Ce travail est mené dans le cadre du programme FORJAD, sur mandat du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS).

Les intervenantes et intervenants AccEnt offrent aux bénéficiaires de la mesure un accompagnement individualisé pendant toute la durée de la formation professionnelle. Nos prestations vont de la mise en place d'appuis scolaires à un soutien social en vue de la stabilisation du cadre de vie, sans oublier les contacts réguliers avec l'entreprise formatrice et l'école professionnelle, ainsi que le travail en réseau en cas de problèmes de santé. Cet accompagnement contribue à un gain de confiance en soi, à l'acquisition de nouvelles compétences (scolaires, professionnelles, mais aussi en gestion administrative) et, enfin, à l'autonomisation. Notre objectif est de leur donner les moyens nécessaires à la réussite d'une formation certifiante, atout majeur pour une insertion durable sur le marché de l'emploi.

Le nombre de bénéficiaires suivis chaque année scolaire n'a cessé d'augmenter en 12 ans. Alors qu'en 2006 les intervenantes et intervenants AccEnt ont accompagné 80 jeunes adultes, **en 2018 la barre des 1000 bénéficiaires inscrits pour l'année a été franchie**. En tout, depuis sa création jusqu'à décembre 2018, la mesure AccEnt a pris en charge 3450 bénéficiaires.

La mesure AccEnt fait l'objet d'une convention de collaboration avec la Direction de l'insertion et des solidarités (DIRIS).



Jaiunprojet.ch

Les promotrices projets jeunesse sont là pour aider, conseiller les jeunes Vaudois-e-s de 13 à 25 ans qui développent des projets collectifs et à but non lucratif dans des domaines très divers (culturel, sportif, social, etc.). Elles sont aussi à disposition des communes vaudoises pour mener des réflexions autour de la participation des jeunes, en passant par exemple par des analyses de besoins ou des soirées citoyennes avec un quizz, où les jeunes sont au centre d'une démarche participative.

Les promotrices projets jeunesse participent aussi aux séances du comité de préavis d'attribution des aides financières, octroyées pour des projets ponctuels (22 soutenus financièrement en 2018) par le Service de protection de la jeunesse (SPJ) du canton de Vaud. En lien avec ces attributions, le travail des promotrices consiste à aider les jeunes dans la réalisation de leur dossier écrit de présentation de leur projet.

69 projets suivis par jaiunprojet.ch en 2018: 53 projets émanant des jeunes eux-mêmes et 16 projets portés par les communes. Un record, depuis la création du service en 2000. Preuve s'il en est du dynamisme des jeunes porteurs de projets dans le canton et de celui des promotrices de jaiunprojet.ch répondant au besoin de soutien exprimé par les jeunes et les représentants communaux.

L'activité des promotrices sur le terrain se développe en partenariat avec le délégué cantonal enfance et jeunesse, M. Frédéric Cerchia. Des actions sont menées de concert comme la Plateforme intercommunale sur le soutien aux activités de la jeunesse (PICS AJ). Jaiunprojet.ch est un mandat confié au CVAJ par le Service de protection de la jeunesse (SPJ).



Maison de l'enfance de la Vallée de la Jeunesse

Le site de la Vallée de la Jeunesse permet d'offrir différentes prestations durant l'année, régulières ou ponctuelles.

- **L'Espace-bébés** offre, entre autres, des espaces d'échanges et d'écoute aux familles vivant diverses réalités tout en accueillant l'enfant de 0 à 2,5 ans, une à deux demi-journées par semaine.
- **Les Ateliers** proposent 4 modules divisés sur l'année, liés à un thème annuel. Les enfants accueillis, sur 9 demi-journées par semaine, ont entre 2 et 6 ans.
- **L'accueil enfants-parents, l'Aronde** ouvre 3 demi-journées par semaine afin d'offrir un lieu de rencontres et de jeux pour les enfants et leurs accompagnants.
- **Les centres aérés** d'été et d'automne de la Maison de l'Enfance de la Vallée de la Jeunesse s'ouvrent aux enfants de 5 à 11 ans durant les vacances scolaires.
- **Les Dimanches enchantés** offrent la possibilité de venir en famille 4 dimanches par année assister à un spectacle et profiter de l'espace extérieur.
- La Maison de l'enfance fait également office de garderie pour les enfants des coureurs de la course à pied des **20km** de Lausanne.

En 2018, le secteur des Ateliers a accueilli **115 enfants** de 33 nationalités différentes et parlant 23 langues différentes. L'Aronde a ouvert 118 accueils, pour un total de 1707 passages soit une moyenne de **14,6 usagers** par accueil. L'espace-bébés a accueilli **40 enfants**, issus de 39 familles avec 25 nationalités provenant de 4 continents. Les Dimanches enchantés ont accueillis sur les 3 dimanches 219 familles, **dont 346 enfants**. La garderie des 20 km de Lausanne a permis à **75 enfants** de laisser leurs parents courir. Les centres aérés de la Vallée de la Jeunesse et de Rovéréaz, organisés par la Maison de l'enfance, ont reçu plus de **55 enfants** par semaine.

Les activités du CVAJ à La Maison de l'enfance de la Vallée de la Jeunesse font l'objet d'une convention de subventionnement avec la commune de Lausanne.

L'AMIFA

L'AMIFA (L'Accueil en Milieux Familial) est composé d'une équipe de professionnelles qui organise le placement d'enfants âgés de 14 semaines à 12 ans au domicile d'Accueillantes en Milieu Familial (AMF). Les AMF offrent des horaires souples (dès 6h00 jusqu'à 22h00 et parfois le week-end) pour les parents qui en ont besoin.

Afin de garantir un accueil de qualité, les AMF bénéficient d'un accompagnement régulier sous forme d'échanges de pratique et de supervision, d'un soutien dans des situations particulières et d'une formation continue à quinzaine dans les locaux de L'AMIFA.

En plus des 5 demi-journées où les enfants sont accueillis pendant que les AMF sont en formation, l'Espace Enfants de L'AMIFA ouvre ses portes les 5 autres demi-journées pour permettre un temps d'adaptation tenant compte des besoins de chaque enfant. C'est aussi une opportunité supplémentaire d'expérimenter régulièrement la vie en collectivité. Ce temps qui rend possible des rendez-vous extraprofessionnels est également précieux tant pour les parents que pour les AMF. Depuis le début de l'année 2018, l'Espace Enfants permet aussi certains remplacements lorsque l'AMF est malade ou absente sur une courte durée.

Au 31 décembre 2018, 92 AMF - réparties dans différents quartiers de Lausanne – accueillaient 310 enfants qui représentent 269 familles.

La structure de coordination de L'AMIFA fait l'objet d'une convention de subventionnement entre la commune de Lausanne et le CVAJ.



Centre de vie enfantine (CVE) de Cour

L'action éducative auprès des enfants accueillis au Centre de vie enfantine de Cour repose sur quelques axes pédagogiques prioritaires.

- Pour répondre au besoin de découverte et d'expérimentation des enfants, les espaces et les temps de jeux sont organisés de manière à laisser les enfants libres d'entreprendre les activités qui les intéressent. Les groupes de vie sont aménagés en différents espaces de jeux, facilement identifiables, de manière à ce que les enfants puissent passer spontanément d'une activité à l'autre en fonction de leurs propres intérêts.
- Les enfants sont actifs et découvrent leur environnement dès lors que leur sécurité affective peut être garantie, raison pour laquelle l'organisation institutionnelle est pensée afin qu'un minimum de professionnel-le-s s'occupent du même groupe d'enfants.
- Le personnel éducatif est formé à l'observation active des enfants, une posture pédagogique qui soutient le développement de l'estime de soi, par la valeur sincère que les professionnel-le-s portent sur les activités menées par les enfants.

Les équipes éducatives accueillent chaque jour environ **74 enfants**, de 4 mois à 6 ans, répartis en 4 groupes d'âges, sur 3 sites différents dans le quartier de Cour. En 2018, **137 enfants** étaient inscrits, dont 15 enfants ayant l'un des deux parents travaillant pour l'entreprise Nespresso, et se sont partagé les places d'accueil.

Le Centre de vie enfantine de Cour est une institution pour l'enfance de quartier privée, subventionnée et en partenariat. Il fait l'objet d'une convention de subventionnement entre la commune de Lausanne, l'entreprise Nespresso et le CVAJ.

Le CVAJ, 4 priorités, 9 services

Priorités

Services



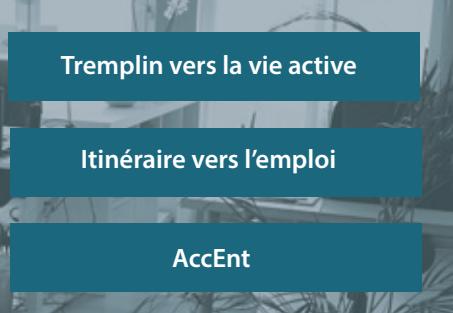
Appuis scolaires



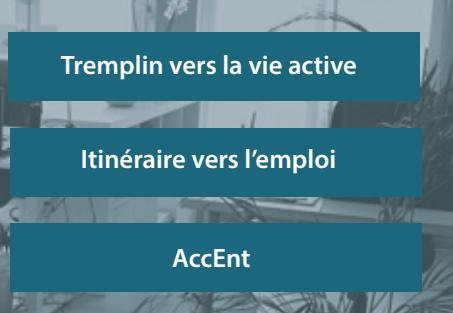
Service d'appuis scolaires



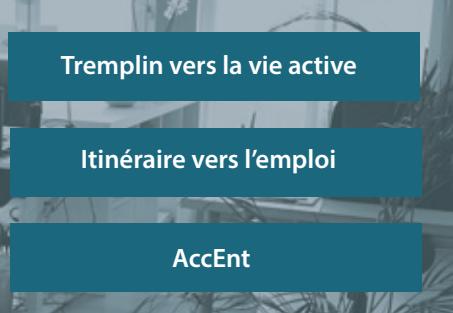
Insertion
professionnelle



Tremplin vers la vie active



Itinéraire vers l'emploi



AccEnt



Projets jeunesse



jaiunprojet.ch



Accueil de l'enfance



Maison de l'Enfance de
la Vallée de la Jeunesse



Centre de vie enfantine de Cour



Institution pour l'enfance du Valentin



L'AMIFA
L'Accueil en milieu familial

Association CVAJ

Comité

(Composition au 01.05.2019)

Gérard Dyens*, président du CVAJ.

Claire Attinger, déléguée à la politique familiale de la Ville de Lausanne, députée.

Anne Baehler-Bech*, présidente du CSP-Vaud, députée.

Julie Buclin, enseignante au Centre d'enseignement professionnel de Morges (CEPM).

Jean-Marc Chevalier*, consultant en formation pédagogique et professionnelle.

Gwendoline Egger Rochat, greffière au Tribunal cantonal.

Frédérique Lafuente, collaboratrice de l'Unité de Conseil et d'Appui en management et organisation du canton de Vaud (UCA).

Axel Marion, responsable «politique des hautes écoles» de la Conférence des recteurs des hautes écoles suisses, député.

Alessia Radaelli, secrétaire municipale adjointe à la commune de Morges.

Jean-François Savary, directeur de l'Ecole de la construction / FVE.

Christophe Unger, directeur de l'Ecole Technique – Ecole des Métiers de Lausanne (ETML).

*Membres du bureau du comité

Direction générale

Pascal Monney, directeur général

Vice-président de la Chambre consultative de la jeunesse,

Membre de la Chambre consultative de la FAJE,

Président de l'association Mobilet',

Président de l'association Partenaire Enfance et Pédagogie (PEP),

Président de la Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour (CIAFJ).

Services du CVAJ

(Nous citons dans le présent rapport les équipes en fonction au 01.05.2019)

Administration

Martine Rosselet (responsable administrative)

Isabelle Thiéry (responsable informatique)

Secrétariat: Yolande Martins Rodrigues, Françoise Meunier, Julie Rouge,
Domenico Di Marzo (apprenti employé de commerce)

Carmine Cioffi (graphisme et communication)

Service d'appuis scolaires

Isabelle Thiéry (responsable du SAS)

Equipe sociale: Elisabeth Gourdet (référente organisation), Michela Bernasconi, Nicole Morax, Marianne Moretti, Isabelle Privet

Ch. de Pré-Fleuri 6, 1006 Lausanne

Tél. 021 613 40 40

sas@cvaj.ch

Service d'aide à l'insertion

Corinne Dettwiler, Nicolas Wüthrich (responsables).

Ont participé à l'animation des cours Tremplin vers la vie active en 2017-2018: Chantal Steiner, Jean-Michel Brandt, Philippe Comte, Claude-Alexandre Jaillet et Olivier Roux

Formateur-trice-s Itinéraire vers l'emploi en 2017-2018:

Chantal Steiner, Laetitia Wüthrich, Philippe Comte, Claude-Alexandre Jaillet et Olivier Roux

Ch. de Pré-Fleuri 6, 1006 Lausanne

Tél. 021 613 40 49

tva@cvaj.ch et ive@cvaj.ch

AccEnt

Direction: Donatella Morigi Pahud (responsable prestations), Frédéric Ermini (responsable administratif et RH)

Coordination pôle socio-administratif: Nadia Messeiller

Coordination formation et pôle migration allophones: Sylvie Jean

Unité de recherche et développement: Carolina Carvalho

Informatique: Elziario Parzanese, Emmanuel Raposo

Administration: Dominique Roussy, Manuela Lecci, Bruno Simonin.

Collaborateur-trice-s des antennes AccEnt:

Antenne La Côte: Massimiliano Scorrano*, Antonio Nunez, Cindy Bourgeois, Claude Borgognon, Claude Crausaz, Kim Vonaesch, Lucile Dentan, Roger Nançoz, Stéphanie Roulet, Valérie Bossel

Antenne Lausanne: Alexandre Geinoz *, Caroline Crelier, Charlène Bortis, Charlotte Jaton, Clara Naegeli-Haller, Estelle Monney, Joëlle Chablot, José Rivas, Laure Diserens, Lorella Chinellato, Marie-Aurore Bizimana, Nadège Schorer-Henry, Yasmina Schmidt, Yves Rihs

Antenne Grand Lausanne: Dania Gerber*, Céline Perroud, Chandee-Luca Broggi, Emily Kessler, Laurence Frei, Laurence Stempfel, Marie-Carmen Daucher, Marina Mazzamuto, Matteo Resplendino, Nadia Raia, Tania Schaad, Viviane Christen

Antenne Nord vaudois-Broye: Emmanuel Raposo*, Alessia Cochet, Camille Vernet, Carmine Cioffi, Christine Strobl, Cyril Boillat, Delphine Candaux, Emmanuelle Racine, Estelle Perusset, Gaëlle Dupuis, Marc Chappuis, Natacha Pache

Antenne Riviera-Chablais: Séverine Corthay*, Alain Lutz, Aurore Calmette, Christophe Deshayes, Doris Stierlin Deslarzes, Eloïse Vodoz, Florence Michelet, Isabelle Nappez, Martine Dunant, Patrick Gaberell, Raphaël Rivier, Sophie Genetti

*Responsable d'antenne

Nos remerciements à Mmes Caroline Reynaud et Laurence Cuany qui ont quitté leur fonction de RDA en avril et mai 2019

Av. de Sévelin 4b, 1007 Lausanne

Tél. 021 625 36 81 accent@cvaj.ch

jaiunprojet.ch

Anna Mrazek, Marie Bertholet (promotrices projets jeunesse)

Ch. de Pré-Fleuri 6, 1006 Lausanne

Tél. 021 624 30 43

jaiunprojet@cvaj.ch

Maison de l'Enfance de la Vallée de la Jeunesse

Direction: Jérôme Gratzl

Ateliers: Ghislaine Arias, Mélanie Renda, Arno Dell Eva, Renata Filipiuk, Manon Koenig (stagiaire préapprentissage), Maria Nina Giaquinto (remplaçante)

Espace-bébés: Séverine Hosseini, Aïcha Jaunin, Véronique Junod Lo Russo

L'Aronde (Accueil enfants-parents): Francine Blanc, Manon Bourguignon, Christine Gauthier, Ingrid de Muralt, Stéphanie Kiemba, Jean-Louis Meylan, Stéphanie Stagoll Moreno (remplaçante)

Intendance: Andrea Ferreira Lourenço, Carmine Calcagno.

Vallée de la Jeunesse 1, 1007 Lausanne

Tél. 021 315 68 90

vjmaisondelenfance@cvaj.ch

Centre de vie enfantine de Cour

Direction: Olivia Rosenthal

Bébés: Ivana Jovanovska, Jacqueline Cavin, Fernanda Marasciulo, Morgane Castineiras

Trotteurs: Mélanie Nuzzo, Laetitia Zighetti, Fanny Moro, Emmanuelle Aimonino

Moyens: Sandrine Beurrier, Valérie Guyonneau, Laetitia Renaud, Claudia David

Ecoliers: Delphine Bonzon, Diana Soumphonmany, Andrea Nouar

Apprenties ASE: Vanessa Freiss, Cora Da Costa

Remplaçantes: Iris Degruffy, Audrey Müller

Administration: Marlyse Neyroud

Intendance: Fatima Nunes, Giuseppina Quarto, Anna Ruffo.

Ch. de Primerose 25, 1007 Lausanne

Tél. 021 612 63 00

cvecour@cvaj.ch

Institution pour l'enfance du Valentin (dès le 1er août 2019 Institution pour l'enfance de l'Ours)

Direction: Claire-Lise Paccaud

Equipe éducative: Kate Bilverstone, Marie Delacrétaz, Marie Ducommun, Estel Hellen, Marie Prêtre Suon, Linda Richter

Intendance: Virginia Almeida Valente Santos

Rue du Valentin 12, 1004 Lausanne

Rue Marteray 23, 1005 Lausanne (dès le 01.08.2019)

Tél. 021 552 14 60

ipevalentin@cvaj.ch

L'AMIFA

Direction: Valérie Canepa

Administration: Ariane Légeret

Secrétariat: Isabelle Aparicio, Nicole Morax, Anne-Marie Siegfried, Nathalie Mazzolini

Coordination: France Baudraz, Marie-Christine Knobel, Saïda Justo

Formation: Danielle Jancik-Steinitz

Education: Carine Ostorero, Valérie Pianizzieri, Malak Khaled Shareef (apprentie ASE), Catia Rodrigues Almeida (stagiaire)

Intendance: Shewaye Adera Balcha

Accueillantes: Fatma Abbad Bichari, Leticia Acevedo Seguel, Véronica Aguirre Ramirez, Rukya Ahmed Besma, Digna Barreiro Cota, Yasmina Belouail Nouichi, Keltouma Benlaroui, Laetitia Berger, Béatrice Bilvin, Rachel Bonga Mampuya, Hanan Brahimi, Thi Tuyêt Vân Bui, Susana Capone, Francesca Cito, Silvia Corio, Maria Soledad Couto, Garcia Lotti, Gabriella Crognale, Ada De Rham, Sandra De Sousa Costa Lourenço, Pascale Delhausse, Loretta Dell'Aglio, Birtukan Demissie, Fatma Djiroun, Nadia El Baji, Akila El Fakir, Najat El Qallay Guinard, Cosette Etienne, Silvana Fasel, Nadège Fernanda, Emilia Mimosa Fernandes Esteves Castanheira, Paula Fernandes Soutelo Guedes, Catia Ferreira Silvio Pereira, Mesret Feyesa, Aurélie François, Luisa Gomes Garcia Gonçalves, Edith Gonzalez Espinoza, Sonya Gotti, Leila Haouari, Kadra Islaw Ali, Muriel Karakus, Sandra Kheligeni, Kaltoum Lakhal, Sabine Laroche, Maria Paula Lecomte, Daniella Lehmann, Marianne Lopez Lopez, Barbara Ludwig Khechine, Kim Ngoc Luu, Carmelita Macedo Meireles Pereira, Maria Maresca, Maria Marques Da Silva Meireles, Tségé Mebrahtu-Tesfay, Marinette Meylan, Elizabeth Bérénice Michaud, El Houriya Mohamed Vadel, Andreia Filipa Morais Santos Ferreira, Jacinthe Murith, Sophie Neto, Carine Nguena Alawo Deiters, Natalina Niceta Giordano, Thi Thien Kim Pham Le, Vilayvone Phayouphorn, Paula Cristina

Pimenta Marques, Fernanda Premat, Rabia Rafik, Nadia Rafiq, Maria de Fatima Ramos, Véronique Ratano Rossy, Soufia Rjaibi, Christina Ruffetta , Ana Sanclemente, Christine Savary, Sandrine Schlienger Junod, Marie Schopfer, Samira Sellami Maamir, Gracieuse Séne, Joëlle Serey Pinto, Rute Silva Placido, Viviana del Carmen Solis Vera Soto, Aziza Tas, Valérie Theintz, Christine Thévenet, Thu Phuc Tran-Nhu, Dulce Maria Veyre, Winarti Widyani Diaz, Latifa Yousfi, Aouatef Zerika.

Rue St-Martin 25, 1003 Lausanne

Tél. 021 312 28 04

lamifa@cvaj.ch

Collaborations

Entreprise formatrice, le CVAJ offre des places d'apprentissage dans le domaine administratif (employé de commerce, assistant socio-éducatif (ASE). Actuellement 6 apprentis sont en cours de formation.

Le CVAJ met aussi à disposition régulièrement des places à des stagiaires dans le domaine social, de l'animation et de l'accueil de l'enfance.

Pour ses activités de centres aérés, des Dimanches enchantés et de la garderie des 20km de Lausanne à la Vallée de la Jeunesse, le CVAJ a collaboré en 2018 avec 67 moniteurs.

Pour l'organisation d'appuis scolaires dans tout le canton de Vaud, le CVAJ peut compter sur un réseau de plus de 1500 répétitrices et répétiteurs. Pour ces gymnasiens-ne-s et étudiant-e-s, cette activité représente un petit job précieux et formateur.

En partenariat : les 20 ans de Mobilet' et les 20 ans PEP



MOBILET'

Un partenariat CVAJ-Jet Service
du CSP-Vaud - Association de la
Maison des jeunes
www.mobilet.ch, info@mobilet.ch

PEP

Partenaire enfance et pédagogie
Un partenariat CVAJ - Entraide
familiale vaudoise (EFV) - Fédération
vaudoise des structures d'accueil de
l'enfance (FSAE)
www.pep-vd.ch, info@pep-vd.ch

CIAFJ

Communauté d'intérêt pour l'accueil
familial de jour
Un partenariat CVAJ - Entraide fami-
liale vaudoise (EFV) - Pro Jour Vaud
www.ciafj.ch, info@ciafj.ch



Mobilet'

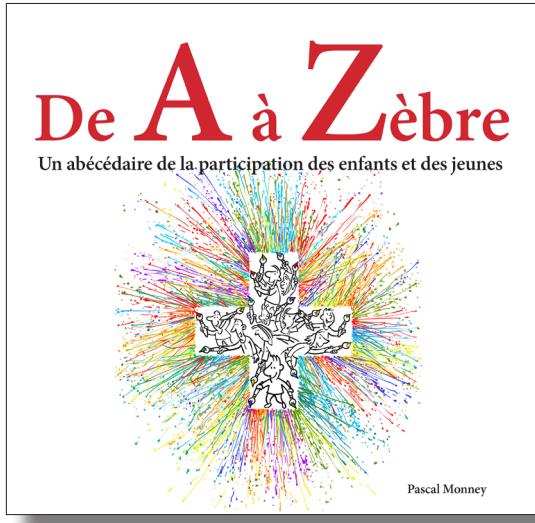
En 1998, l'association Mobilet' était fondée sous l'impulsion du CVAJ, du Centre Social Protestant (CSP Vaud) et de l'Association de la Maison des Jeunes avec pour objectif de favoriser l'intégration professionnelle des jeunes en transition entre l'école obligatoire et l'entrée en formation professionnelle. Le semestre de motivation (SeMo) de la région lausannoise, financé par le Service de l'Emploi, est la première mesure développée par Mobilet' qui en compte maintenant quatre autres:

- BIO+ (Bilan, Information et Orientation): mesure financée par les communes de l'Ouest lausannois et le Service de prévoyance et d'aide sociale.
- BIP-Jeunes (Bâtir son Intégration Professionnelle), mesure financée par le Service de prévoyance et d'aide sociale.
- Les Ateliers Pratiques d'Observation (APO), mesure financée par le Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation.
- Ren'Fort, une mesure d'éducation spécialisée en vue de l'insertion professionnelle, financée par le Service de protection de la jeunesse.

PEP

En 1998, le partenariat de trois organismes fondateurs, le CVAJ, l'Entraide familiale vaudoise (EFV) et la Fédérations des crèches et garderies du canton de Vaud, devenue par la suite Fédération des structures d'accueil de l'enfance, a permis la mise sur pied du service itinérant Partenaire Enfance et Pédagogie (PEP). Depuis 1998, les haltes-jeux et jardins d'enfants du canton d'abord, les crèches et garderies ensuite dès 2007 et plus récemment dès 2017, les lieux d'accueil parascolaires, bénéficient du soutien de PEP. Le but est de promouvoir et favoriser la qualité de l'accueil de jour des enfants. Le service est itinérant, les conseillères se déplacent dans tout le canton de Vaud et offrent un accompagnement pédagogique, des conseils administratifs et financiers destinés aux directions et aux équipes éducatives de l'accueil de jour (jardins d'enfants, haltes-jeux, crèches, garderies, CVE, APEMS, UAPE...), aux coordinatrices de l'accueil familial de jour, aux représentants des communes, des réseaux ou des services administratifs.

Un des engagements du CVAJ est de favoriser et développer la participation des enfants et des jeunes. Il a édité différents guides pratiques et ouvrage sur ce thème.



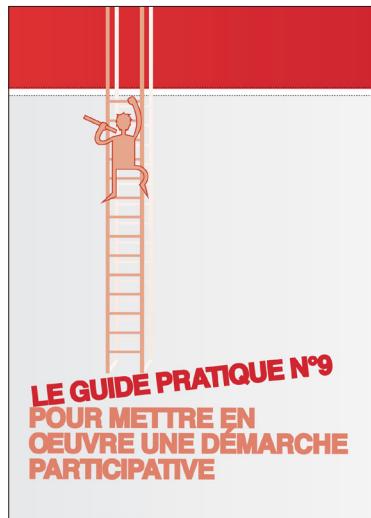
De A à Zèbre. Un abécédaire de la participation des enfants et des jeunes.

Sous forme de mots-clés, cet abécédaire reflète les différentes facettes de la participation des enfants et des jeunes, la diversité des initiatives prises pour l'encourager et la développer dans le canton de Vaud et ailleurs.

Le guide pratique N°9 Pour mettre en œuvre une démarche participative

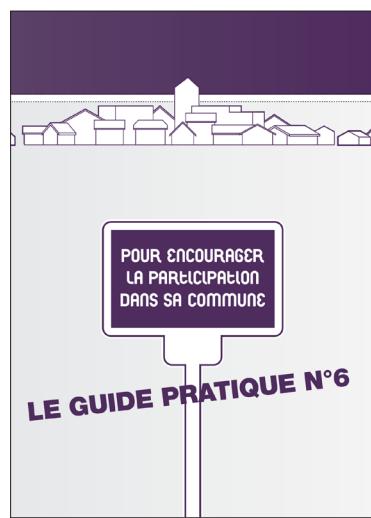
La brochure rassemble des idées et des conseils concrets destinés à toute personne souhaitant mettre en œuvre une démarche participative au sein de sa commune ou de sa région.

Elle propose en particulier quelques méthodes adaptées à un public jeune : de l'analyse des besoins à la journée forum en passant par le World café, le Speed Debating, etc.



Le guide pratique N°6 Pour encourager la participation dans sa commune

Destinée aux communes, la brochure, illustrée de nombreux exemples vécus, présente plusieurs types d'expériences participatives et décrit les différentes formes que peut prendre le soutien des communes aux projets des jeunes.



Remerciements

Le CVAJ développe sur mandat, ou de sa propre initiative, des prestations au service des enfants, des jeunes et de leurs familles. Nos plus vifs remerciements vont aux personnes, entreprises, institutions, fondations, services communaux ou cantonaux qui, par leurs contributions, soutiennent nos actions et nous accordent leur confiance pour répondre concrètement aux besoins des enfants et des jeunes du canton de Vaud.

Comptes

Les comptes annuels du CVAJ et de ses services pour l'exercice 2018 ont été jugés conformes à la loi suisse et aux statuts par la Fiduciaire J.-C. Mugny, membre de la Chambre fiduciaire.

Faire un don

Pour nous soutenir, vous avez la possibilité de vous inscrire sous www.cvaj.ch, rubrique «Faire un don», ou de verser directement un don sur notre CCP 10-9206-6. Le montant versé peut être déduit des impôts, l'association CVAJ étant reconnue d'utilité publique.

Avec le soutien de la Loterie Romande



Siège de l'association

Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ)
Ch. de Pré-Fleuri 6
1006 Lausanne

Permanence téléphonique

Tél. 021 613 40 40
Lundi, mercredi et jeudi de 9 h à 11 h 30
et de 13 h 30 à 16 h, mardi de 13 h 30 à 16 h.

www.cvaj.ch